

Les adultes vont à l'école! Et puis... ?

Jean-Guy Milot

Number 48, December 1982

L'éducation des adultes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56428ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Milot, J.-G. (1982). Les adultes vont à l'école! Et puis... ? *Québec français*, (48), 32–32.



Les adultes vont à l'école! Et puis...?

École et adulte, voilà deux concepts qui encore récemment semblaient s'exclure l'un l'autre. Il suffit pourtant de réfléchir à ce qui explique le phénomène pour accepter sans peine qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre *école* et *adulte*. Les adultes n'ont jamais cessé d'apprendre tout comme ils n'ont pas décidé de recommencer à apprendre : la seule différence avec le passé, c'est que la société est en train de se donner des institutions pour des apprentissages qui ne se font qu'à l'âge adulte.

École et *adulte* cessent en effet d'être des concepts antinomiques quand nous acceptons que :

- l'école *ordinaire* a ses limites et ne peut assumer les apprentissages qui ne peuvent se faire qu'à l'âge adulte ;
- l'école qu'ont connue les adultes

d'aujourd'hui ne pouvait les initier à des réalités qui n'existaient pas quand ils la fréquentaient (ex. : l'informatique) ;

- l'exercice de certaines professions exige aujourd'hui des compétences qu'elles n'exigeaient pas autrefois, donc que l'école *ordinaire* n'avait pas à développer ;
- la disparition de certaines professions force ceux et celles qui les exercent à se donner de nouvelles compétences ;
- la pertinence et la nécessité de certains apprentissages ne sont perçues, chez certaines personnes, qu'une fois qu'elles sont dans l'univers des adultes ;
- le retour à l'école, après plusieurs années passées à élever ses enfants, exige parfois une « école de retour à l'école » ;
- ...

Mais, cette *École adulte* vit-elle la même pédagogie que celle de l'école *ordinaire* ? Ceux et celles qui liront le dossier que *Québec français* consacre au sujet découvriront sûrement que tous les projets existants s'organisent à partir de la volonté de rendre l'adulte autonome dans un domaine ou un autre, de tenir compte de ses besoins spécifiques, de miser sur ses expériences de vie et même, comme c'est le cas pour l'analphabète, de tenir compte de sa perception de l'école. Il y est constamment question d'enseignement individualisé et d'enseignement personnalisé. Il existe même un « cours » (Repartir) qui intègre à son processus d'apprentissage la raison pour laquelle les élèves se retrouvent ensemble et le fait qu'en se retrouvant ainsi ensemble, ils constituent un groupe authentique et responsable.

Et qu'en est-il de l'enseignement du français ? Le dossier vous apprendra que, même au niveau universitaire, on y enseigne l'orthographe. Le phénomène existe depuis de très nombreuses années et, de ce fait, révèle que, pour certaines personnes, la maîtrise de l'orthographe ne peut s'achever qu'après le secondaire, et qu'il n'y a pas lieu de s'en scandaliser. Et le programme de français du MEQ destiné aux adultes est-il si différent du programme du cours secondaire ? Par son contenu ? Par son option behavioriste ? Et si vous enseigniez le français « derrière les barreaux », l'enseigneriez-vous autrement qu'on l'enseigne au primaire et au secondaire ?

L'enseignement aux adultes, en s'institutionnalisant, provoque une importante réflexion sur la didactique et sur la pédagogie. Le « rapport Jean » ne peut être ignoré et les travaux du Groupe de Recherche en Évaluation de Curriculum sont à surveiller. *Québec français* entend donner suite à ce dossier.

Jean-Guy MILOT

